

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

PRÉAVIS 13/2024 :

Crédits supplémentaires au budget de l'exercice 2024

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

Ont participé le 28 octobre 2024 à la séance de présentation du présent préavis :

Bureau du Conseil :	M. Axel Boggio, Président
Municipalité :	Mme Nathalie Greiner, Syndique Mme Catherine Schiesser M. Jean-Claude Favre M. Philippe Michelet M. Damien Cuhe
Service des finances :	M. Mathieu Rochat, Chef des finances
Commission des finances :	M. Christian Marrel, Président Mme Sakine Uçurum Pion Mme Hannah Grossenbacher Mme Amélie Ramoni-Perret M. Daniele Annese

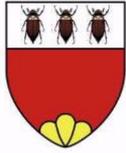
Préambule

C'est à l'issue de la séance de présentation du préavis sur le budget 2025 que la Commission des finances a reçu ce nouveau préavis relatif à une demande de crédits supplémentaires au budget de l'exercice 2024.

Mme Nathalie Greiner, Mme Catherine Schiesser, M. Jean-Claude Favre et M. Philippe Michelet sont intervenus tour à tour pour nous exposer les tenants et aboutissants de cette demande de financements hors budget.

Etat de fait

Les deux demandes de crédits portent l'une sur les coûts liés à la constitution de servitudes au Chemin des Grands-Champs, et l'autre sur les coûts relatifs aux travaux d'entretien du réseau électrique.



RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

PRÉAVIS 13/2024 :

Crédits supplémentaires au budget de l'exercice 2024

Le total de ces coûts supplémentaires s'élève à environ CHF 310'000.-, ce qui portera le déficit du budget 2024 à environ CHF 1'140'000.-

En résumé, les raisons de ces coûts sont les suivantes :

- Pour les bâtiments de Grands-Champs, l'obtention, de la part de chaque propriétaire, de la signature de servitudes au bénéfice de la commune a nécessité une très longue procédure, pour laquelle aucune facture intermédiaire n'a été émise, et
- Pour les travaux d'entretien du réseau électrique, l'entreprise mandatée a été reprise par une société appartenant elle-même aux Forces Motrices Bernoises, ce qui a conduit à d'importants retards de facturation.

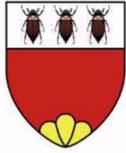
Avis de la Commission des finances

Ces dépenses supplémentaires non budgétées sont une mauvaise surprise pour les finances de notre Commune, qui n'aura toutefois pas de difficulté à y faire face, notamment grâce à la baisse de la charge péréquative de plus de CHF 1,2 mio. prévue au budget 2025.

La Commission des finances relève toutefois avec satisfaction la volonté affichée de la Municipalité de tirer les leçons de ces événements malheureux en mettant en place des solutions d'amélioration du suivi de ce genre de cas.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances unanime se rallie aux conclusions du **préavis 13/2024** et vous propose de les accepter sans modification.



RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
PRÉAVIS 13/2024 :
Crédits supplémentaires au budget de l'exercice 2024

Pour la Commission des finances :

Christian MARREL
Président

Hannah GROSSENBACHER

Amélie RAMONI-PERRET

Sakine UÇURUM PION

Daniele ANNESE

Fait à Belmont-sur-Lausanne, le 29 novembre 2024